

Classiquement, l'objet et l'objectif de l'intégration sont de nature économique et sectorielle. Mais l'objectif ultime de l'intégration est d'ordre politique. L'Union européenne en est le modèle le plus emblématique.

Dans ce cadre, la place et le rôle des droits de l'homme ne sont pas clairement déterminés. Les rapports de l'intégration et des droits de l'homme sont complexes et contrariés. Du côté de l'entité englobante, les droits de l'homme constituent des valeurs communes vecteurs de légitimation de l'intégration ; du côté des entités englobées, ils servent de garantie de limitation des compétences et des pouvoirs transférés à l'entité englobante. Objet de bataille entre l'entité englobante et les entités englobées, les droits de l'homme jouent un rôle de légitimation et de régulation de l'intégration.

Ces observations concernant l'expérience en Europe sont-elles transposables aux expériences d'intégration sur les continents américain et africain ?

Perpétuant les méthodes du droit de l'intégration, l'ouvrage répond à cette question en réunissant des juristes de différentes spécialités, de différentes nationalités et de différentes générations venant des trois continents.

Responsable scientifique : Joël Andriantsimbazovina

Comité scientifique : Eric Canal-Forgues, Hélène Gaudin, Wanda Mastor, Valère Ndior, Sébastien Touzé, Pere Pastor Vilanova

Colloque de restitution de l'ouvrage Intégration et Droits de l'Homme, à paraître aux éditions Mare & Martin, collection Horizons européens.

mare & martin

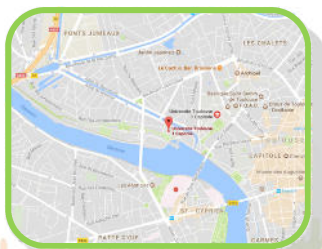
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE IFR DROIT

Manufacture des tabacs 21 allée de Brienne 31000 Toulouse France

ifr@ut-capitole.fr

PLAN D'ACCÈS UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE



Programme CLM

PROGRAMME



INTEGRATION & DROITS DE L'HOMME

18 et 19 octobre 2018

AMPHI GUY ISAAC

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Université Toulouse 1 Capitole
Manufacture des Tabacs
21 allée de Brienne
31042 Toulouse

Amphi des libertés



Affiche GLM

14h : Discours d'accueil :

Mme Corinne Mascala, présidente de l'Université Toulouse - Capitole
 M. Philippe Nelidoff, doyen de la Faculté de droit de Toulouse
 M. Marc Blanquet, directeur de l'Institut de Recherche en Droit européen, International et Comparé – Centre d'excellence Jean Monnet Europe - Capitole
 M. Vincent Dussart, directeur de l'Institut Fédératif de Recherche

14h30 : Rapport introductif

Joël Andriantsimbazovina, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directeur de l'Ecole doctorale Droit et Science politique, co-directeur du Master 2 Droit des libertés, doyen honoraire de la Faculté de Droit, de Science politique et de gestion de La Rochelle.

I - L'INTÉGRATION ET LES DROITS DE L'HOMME SOUS L'ANGLE DU DROIT INTERNATIONAL.

Présidence : Marc Blanquet, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directeur de l'IRDEIC.

14h45 : L'intégration et les droits de l'homme vus du droit international des droits de l'homme. Sébastien Touzé, professeur à l'Université Paris 2 – Panthéon Assas, directeur de la Fondation René Cassin, membre du Comité contre la torture des Nations-Unies.

15h00 : L'intégration et les droits de l'homme vus du droit international économique, Saïd Hamdouni, maître de conférences à l'Université Toulouse 1 – Capitole.

15h15 : Discussions.**15h45** : Pause**II - L'INTÉGRATION ET LES DROITS DE L'HOMME, L'EXPÉRIENCE EN AMÉRIQUE LATINE.**

Présidence : Xavier Bioy, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, co-directeur du Master 2 Droit des libertés.

16h00 : La Convention interaméricaine des droits de l'homme est-elle un instrument d'intégration dans l'Organisation des Etats américains ? Luis-Miguel Gutierrez Ramirez, docteur en droit de l'Université Toulouse 1- Capitole, Universitaire contractuel à l'Université de Grenoble Alpes.

16h15 : L'intégration et les droits de l'homme et la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, Ariana Macaya, docteure en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, enseignante invitée à l'Université du Costa Rica, chercheur à l'Institut de Recherche Juridique de l'Université du Costa Rica.

16h30 : La protection des droits de l'homme dans l'intégration communautaire andine, Jackeline Patricia Céspedes Arteaga, docteure en droit de l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, Ecole de droit de La Sorbonne.

16h45 : Discussions**17h30** : Fin de la demi-journée.**20h00** : Dîner de gala**09h00** : Accueil**III - L'INTÉGRATION ET LES DROITS DE L'HOMME SOUS L'ANGLE DU DROIT COMPARÉ.**

Présidence : Wanda Mastor, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directrice du Centre de droit comparé au sein de l'IRDEIC.

09h30 : L'intégration et les droits de l'homme sous l'angle du fédéralisme allemand, Claus Dieter Classen, professeur à l'Université de Greifswald.

09h45 : L'intégration et les droits de l'homme sous l'angle du régionalisme italien, Nicoletta Perlo, maître de conférences à l'Université Toulouse 1 – Capitole.

10h00 : Les droits de l'homme à l'heure de l'intégration numérique, Lucien Rapp, professeur à l'Université Toulouse 1- Capitole, directeur de l'IDETCOM.

10h15 : Discussions**IV - L'INTÉGRATION ET LES DROITS DE L'HOMME SOUS L'ANGLE DU DROIT EUROPÉEN.**

Présidence : Didier Blanc, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole.

10h30 : L'évolution de l'intégration par les droits de l'homme dans l'ordre juridique de l'Union européenne, Hélène Gaudin, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole, directrice du Centre d'Etude, de Documentation et de Recherche Européennes au sein de l'IRDEIC.

VI - L'INTÉGRATION ET LES DROITS DE L'HOMME, L'EXPÉRIENCE EN AFRIQUE.

Présidence : Didier Blanc

10h45 : Homogénéité ou diversité de l'intégration par les droits de l'homme en Afrique ? Valère Ndior, professeur à l'Université de Bretagne Occidentale.

11h00 : Les droits de l'homme servent-ils à l'intégration dans les organisations sous régionales africaines ? Dandi Gnamou, agrégée des facultés de droit, Conseillère à la Cour suprême du Bénin.

11h15 : Pause.**11h30** : Discussions**12h00 - 13h45** : Déjeuner - Buffet**14h00** : Reprise des travaux**VII - L'INTÉGRATION ET LES DROITS DE L'HOMME REGARDS CROISÉS DE JUGES.**

Animation : Joël Andriantsimbazovina, professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole.

Rafaa Ben Achour, juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.
 Jean-Paul Costa, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme (Strasbourg), président de la Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme.
 Vassilios Skouris, ancien président de la Cour de justice de l'Union européenne.

15h00 : Discussions avec la salle.**15h30** : Mots de conclusion, Frédéric Sudre, professeur émérite de l'Université de Montpellier.**16h00** : Fin des travaux.